

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 octobre 2022

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF72

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 17

À l'alinéa 4, supprimer la première ligne de la première colonne.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, la mention à l'ONDAM n'étant pas nécessaire.